



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD**  
**SÉANCE DU 28 JUIN 2018 À 18 HEURES 30**  
**SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 54  
présents : 33  
absents représentés : 18  
absents : 3

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 20 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Christine BENOIT, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Chantal JOURAVLEFF, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Christine TOULAN ARRONDEAU.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Nathalie VALENTIN, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, M. Xavier GAUDIO a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, Mme Delphine BART a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à Mme Nicole CHUSSEAU, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Nathalie DECOUX a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à Mme Nelly BÉTAILLE, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à M. Alain LAVIELLE, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Françoise TROCCARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Jean-Louis VILLENAVE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absents :

Mesdames Nathalie CASTETS, Catherine COLL, Monsieur Michel LAUSSU.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle MAINPIN.



- 6 - Budget annexe ZAE Bénesse-Maremne
- 7 - Budget annexe ZAE Capbreton
- 8 - Budget annexe ZAE Marlé à Tosse
- 9 - Budget annexe ZAE Josse
- 10 - Budget annexe ZAE Laubian 3 à Seignosse
- 11 - Budget annexe ZAE Magescq
- 12 - Budget annexe ZAE Saubrigues
- 13 - Budget annexe ZAE Laubian 2 à Seignosse
- 14 - Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse
- 15 - Budget annexe ZAE écozone à Soustons
- 16 - Budget annexe ZAE communales aménagées

5 CONTRE  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ

**Monsieur le Président et Monsieur Éric Kerrouche, qui n'ont pas participé aux votes des comptes administratifs correspondants au budget principal et aux 15 budgets annexes reviennent dans la salle.**

D - Affectations du résultat

- 1 - Budget principal
- 2 - Budget annexe Aygueblue
- 3 - Budget annexe Déchets-Environnement
- 4 - Budget annexe Pôle culinaire
- 5 - Budget annexe Transports
- 6 - Budget annexe Port

UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ  
51 POUR, 1 ABST  
UNANIMITÉ

E - Décisions modificatives

F - Fonds de concours solidaire - Attribution d'un fonds de concours solidaire à la commune de Sainte-Marie de Gosse pour l'agrandissement et la rénovation du groupe scolaire d'un montant de 32 895,59 € pour l'opération d'investissement portant sur l'agrandissement et la rénovation du groupe scolaire de la commune.

UNANIMITÉ  
UNANIMITÉ

G - Modification du taux de cotisation foncière des entreprises 2018

Abrogation de la délibération en date du 22 mars 2018 n° 20180322D02C - C portant fixation du taux de CFE pour 2018 à 26,90 %, étant précisé que ladite abrogation est sans incidence sur les délibérations n° 20180322D02C - A et B portant fixation des taux de TEOM, TH, TFPB et TFNPB qui demeurent en vigueur et fixation du taux de CFE pour 2018 à 26,29 % conformément aux dispositions du code général des impôts.

51 POUR, 1  
CONTRE

**3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME**

*Rapporteur : Monsieur Arnaud Pinatel*

A - Zone d'activité économique de Cramat à Soustons - Demande d'autorisation de défrichement de parcelles cadastrées section BV n° 103 et n° 479p sises sur la commune de Soustons, pour une superficie totale d'environ 22 445 m².

UNANIMITÉ

B - Zone d'activité économique de Laubian 3 à Seignosse - Demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle cadastrée section AD n° 202 sise sur la commune de Seignosse, pour une surface totale de 53 000 m².

UNANIMITÉ

C - Zone d'activité économique de La Palle à Moliets-et-Maa - Vente du lot n° 68 à Messieurs Soumarieu-Lartigues et Molina et à Messieurs Caget et Beaupere

UNANIMITÉ

1. Vente du lot n° AI 68 à Messieurs Soumarieu-Lartigue et Molina :

Numéro de lot	Acquéreur	Activités	Contenance approximative	Prix H.T.
AI 68	Jean-Paul Soumarieu-Lartigue Eric Molina	Importation de mobiliers, vente de fournitures de restauration	589 m²	14 365,71 €

2. Vente du lot n° AI 68 à Messieurs Caget et Beupere :

Numéro de lot	Acquéreur	Activités	Contenance approximative	Prix H.T.
AI 68	Sébastien CAGET Guillaume BEAUPERE  BIOCLIMATIC	Construction maisons bois	589 m <sup>2</sup>	14 365,71 €

D - Zone d'activité économique de Terreblanque à Saint-Vincent de Tyrosse - Vente du lot 3.05 au Syndicat intercommunal de la basse vallée de l'Adour (SIBVA)

UNANIMITÉ

Numéro de lot	Acquéreur	Activités	Contenance approximative	Prix H.T.
3.05	Syndicat intercommunal de la basse Vallée de l'Adour (SIBVA)	Collecte et traitement des eaux usées	1 482 m <sup>2</sup>	96 330 €

E - Aménagement et commercialisation de la zone d'activité économique Atlantisud à Saint-Geours-de-Mareme - Demande de garantie d'emprunt sollicitée par la SATEL  
Approbation de la garantie d'emprunt de 6 000 000 € à souscrire par la SATEL auprès de la Banque Postale pour une quotité de 24 %, correspondant à un montant de l'emprunt à garantir de 1 152 000 €.

42 POUR, 10 ABST

**4 VOIRIE - MOBILITÉ - TRANSPORTS**

*Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Saubion*

A - Voirie - Ajustements du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2015-2020  
Approbation du principe de l'ajustement du PPI voirie 2015-2020, pour intégrer les demandes des communes de Josse, Labenne et Saubion, dans la limite du montant initialement affecté à chacune de ces communes et sans modifier la priorisation des opérations des autres communes.

UNANIMITÉ

B - Voirie - PPI 2015-2020 - Opération de requalification du centre urbain 1ère tranche - 2ème phase rue Depoge - rue du 19 mars 1962 - place de la gare à Capbreton - Approbation du projet de convention de financement au titre du fonds de concours communautaire - Approbation du transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux du pôle d'échange intermodal  
Estimation totale de l'opération : 1 468 156,08 € TTC  
Estimation des dépenses liées au transfert de maîtrise d'ouvrage pour les travaux du pôle d'échange intermodal : 92 666,47 € HT, soit 111 199,77 € TTC.  
Estimation des dépenses éligibles au titre du PPI voirie correspondent aux travaux d'aménagement de compétence communautaire : 665 089,43 € HT, soit 798 107,31 € TTC.

UNANIMITÉ

Montant des dépenses éligibles HT	665 089,43 €
TVA	133 017,89 €
Total des dépenses TTC	798 107,32 €
Fonds de concours - MACS HT	332 544,71 €
Financement communal y compris la TVA	465 562,61 €
Total financement	798 107,32 €

C - Transport - Modification de la gamme tarifaire du réseau de transport Yégo à compter du 3 septembre 2018

43 POUR, 9 ABST

	Ticket unitaire	Carte 10 voyages	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Tout public	1 €	7 €	14 €	126 €
Jeunes < 28 ans			10 €	90 €

	Ticket unitaire	Carte 10 voyages	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Bénéficiaires des minimas sociaux (plafond CMU)			6 €	50 €
- 6 ans	gratuit			

D - Transport - Convention de participation financière au maintien de la continuité des services de transport public entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et Autoroutes du Sud de la France

UNANIMITÉ

E - Transport - Approbation du projet d'avenant n° 13 au contrat d'obligations de service public avec la SPL Trans-Landes pour l'exploitation du réseau de transport Yégo

Approbation du projet d'avenant n° 13 au contrat d'obligations de service public pour l'exploitation de services de transport public de la Communauté de communes MACS signé avec Trans-Landes pour la contractualisation de l'exécution des services réguliers mis en œuvre à compter du 3 septembre 2018, date de la rentrée scolaire 2018.

UNANIMITÉ

## 5 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Jean-François Monet

A - Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - Site Patrimonial Remarquable sur la Commune de Soorts-Hossegor - Approbation du projet

UNANIMITÉ

B - Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Angresse - Approbation de la modification simplifiée n° 3

UNANIMITÉ

## 6 ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - GEMAPI

Rapporteur : Monsieur Patrick Benoist

A - Aides en faveur de la transition énergétique

1 - Commune de Capbreton - Achat de deux véhicules électriques

UNANIMITÉ

Plan de financement	
Montant prévisionnel des véhicules HT	44 833,34 €
<b>Montant de l'aide</b>	<b>10 000,00 €</b>

2 - Commune d'Orx - Relamping de la salle des fêtes

UNANIMITÉ

Plan de financement	
Montant total des travaux HT	1 944,00 €
Dépense éligible dans le cadre du règlement d'intervention « transition énergétique » pour les communes	1 944,00 €
Autres subventions à déduire	0 €
Dépenses éligibles, autres aides déduites	0 €
<b>Montant de l'aide</b>	<b>972,00 €</b>
<b>Montant de l'acompte de 40 %</b>	<b>388,80 €</b>

3 - Commune de Messanges - Relamping de la salle des sports

UNANIMITÉ

Plan de financement	
Montant total des travaux HT	7 552,00 €
Dépense éligible dans le cadre du règlement d'intervention « transition énergétique » pour les communes	7 552,00 €
Autres subventions à déduire	0 €
Dépenses éligibles, autres aides déduites	0 €
<b>Montant de l'aide</b>	<b>3 776,00 €</b>
<b>Montant de l'acompte de 40 %</b>	<b>1 510,40 €</b>



## 4 - Commune de Vieux-Boucau - Rénovation école maternelle

UNANIMITÉ

Plan de financement	
Montant total des travaux HT	130 000,00 €
Dépense éligible dans le cadre du règlement d'intervention « transition énergétique » pour les communes	19 560,08 €
Autres subventions à déduire	86 658,00€
Dépenses éligibles, autres aides déduites	6 521,33 €
<b>Montant de l'aide</b>	<b>3 260,67 €</b>
<b>Montant de l'acompte de 40 %</b>	<b>1 304,27 €</b>

## 5 - Commune de Vieux-Boucau - Ajustement du fonds de concours - Relamping de la Mairie

UNANIMITÉ

Approbation, en application de l'article 6 du règlement d'intervention en faveur de la « transition énergétique », de l'ajustement du montant de l'aide attribuée à la commune de Vieux-Boucau à un montant de 1 009,26 € au lieu des 721,26 € délibérés sur la base du plan de financement prévisionnel pour le remplacement de l'éclairage de la Mairie.

## B - Création de la SEM MACS Energies - Approbation du projet de pacte d'actionnaires

UNANIMITÉ

## 7 SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE

## A - Sports - Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue

Rapporteur : Monsieur Benoît Darets

- 1 - Rapport annuel d'activité 2017 du délégataire de service public Vert Marine
- 2 - Modification de la grille tarifaire par voie d'avenant n° 8 à la convention

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

## B - Sports - Centre aquatique Aygueblue - Désignation du nouveau délégataire dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public

51 POUR, 1 ABST

Rapporteur : Monsieur le Président

Approbation du choix du délégataire de service public, la société Vert Marine, et du projet de contrat de délégation de service public à intervenir entre la Communauté de communes et la société Vert Marine pour une durée de 5 ans à compter du 20 septembre 2018.

## C - Fonds de concours « équipements sportifs » - Propositions d'attributions de fonds de concours

Rapporteur : Monsieur Benoît Darets

## 1 - Commune de Moliets et Maâ - Reconversion du hall des sports en pôle d'animation

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	1 348 841 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	1 145 695 €
Montant des autres subventions sollicitées	742 505 €
Montant HT à la charge de la commune	403 190 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>120 000 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20% minimum)	283 190 €

## 2 - Commune Saint-Geours-de-Maremne - Construction d'un pumptrack

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	69 362 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	69 362 €
Montant des autres subventions sollicitées	0 €
Montant HT à la charge de la commune	69 362 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>27 745 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20% minimum)	41 617 €

## 3 - Commune de Tosse - Construction d'un pumptrack

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	81 435 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	81 435 €
Montant des autres subventions sollicitées	0 €
Montant HT à la charge de la commune	81 435 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>32 574 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20 % minimum)	48 861 €

4 - Commune de Vieux Boucau - Rénovation et extension de l'espace polyvalent sports et loisirs

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	577 092 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	577 092 €
Montant des autres subventions sollicitées	230 837 €
Montant HT à la charge de la commune	346 255 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>120 000 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20% minimum)	226 255 €

5 - Commune d'Angresse - Création d'un dojo

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	82 730 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	82 730 €
Montant des autres subventions sollicitées	0 €
Montant HT à la charge de la commune	82 730 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>37 229 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20% minimum)	45 501 €

6 - Commune de Soustons - Rénovation du sol du fronton

UNANIMITÉ

Montant prévisionnel HT des travaux	25 261 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	25 261 €
Montant des autres subventions sollicitées	0 €
Montant HT à la charge de la commune	25 261 €
<b>Fonds de concours de MACS</b>	<b>6 315 €</b>
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20% minimum)	18 946 €

D - Enfance - Famille - Convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'allocations familiales et la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud - Approbation de la convention pour la gestion du Point Info Familles (PIF) à l'Escale info

UNANIMITÉ

*Rapporteur : Monsieur Alain Lavielle*

**8 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel*

A - Adoption du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

UNANIMITÉ

B - Création d'un service commun système d'information entre la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud et le Centre intercommunal d'action sociale de MACS

UNANIMITÉ

C - Ouvertures et fermetures de postes

UNANIMITÉ

D - Convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire

UNANIMITÉ

E - Convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour l'adhésion au service remplacement

UNANIMITÉ

**9 MISSION NUMÉRIQUE**

*Rapporteur : Monsieur le Président*

A - Délégation de service public pour la réalisation, le financement et l'exploitation du réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques - Rapport annuel d'activité pour 2017 du délégataire de service public SAS MACS THD

UNANIMITÉ

B - Système d'information - Approbation de la Charte d'utilisation des moyens et outils technologiques de l'information et de la communication (MOTIC)

UNANIMITÉ

Approbation des projets de chartes d'utilisation des moyens et outils technologiques de l'information et de la communication à destination des agents de la Communauté de communes, des élus et administrateurs bénéficiaires d'une mise à disposition de matériels informatiques.

10

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Décisions prises par Monsieur le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire en matière de :

- marchés publics
- sport
- culture
- port de Capbreton et lac marin
- contentieux

EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 29 juin 2018

Le président,



Philippe Froustey